



# Faits saillants

## RAPPORT FINANCIER 2020

Citoyens, Citoyennes,

En vertu de l'application des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., chapitre C-27.1), je vous présente les faits saillants du rapport financier 2020.

### 2020 Résultats

Pour l'année 2020, les revenus de fonctionnement ont été de 1,294,916 \$ et les revenus d'investissement de 87,688 \$ alors que les charges se sont élevées à 1,333,601 \$. La municipalité de Rivière-Éternité a donc terminé l'exercice avec un excédent des revenus sur les charges de 49,003 \$.

Les montants prévus (revenus et charges) au budget équilibré pour l'année 2020 étaient de 1,085,203 \$. Ce résultat s'explique par une augmentation du rôle d'évaluation, l'octroi de subventions non prévues et la capitalisation de certains investissements. L'excédent de fonctionnements accumulé est maintenant de 220,762 \$. Au 31 décembre 2020, l'endettement net à long terme de la municipalité s'élevait à 3,438,214 \$, en hausse de 3,000,814\$ qui s'explique par le financement de l'eau potable. De ce montant, 222,943 \$ sont à l'ensemble des contribuables, 1,127,952 \$ à la charge d'une partie des contribuables et 2,142,096 \$ à la charge du Gouvernement du Québec (subventions).

### 2020 Vérificateurs

La vérification externe des livres de la municipalité a été effectuée par la firme Deloitte, qui est d'avis que les états financiers consolidés de la municipalité au 31 décembre 2020 donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### 2020 Salaire des

En conformité des dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus*, voici la rémunération des élus pour l'année 2020 :

Maire : 12 735 \$ (8 490 \$ de base + 4 245 \$ d'allocation de dépenses)  
Conseillers : 4 245 \$ (2 830 \$ de base + 1 415 \$ d'allocation de dépenses)

### 2020 Réalizations

Outre le maintien des opérations régulières, l'année 2020 a été marquée par, notamment, les réalisations suivantes :

- Réaménagement et rénovation au centre Communautaire et des Loisirs ( vestiaire, toilette, cuisine, bar et entrepôt ), au montant total de 22,900\$ financé par un projet FDT au montant de 20,000\$.
- Atelier d'improvisation lors de la journée de la culture au montant total de 1,124\$ financé par le projet Entente et développement culturel du Gouvernement du Québec au montant de 800\$.
- Création du livre historique de la Municipalité, au montant total de 32,021\$ financé comme suit: 14,932\$ par le fond FDT et 13,750\$ en commandite.
- Acquisition d'une scène et de matériel pour amélioration des terrains de balle molle et de volleyball au montant total de 16,736\$ financé par un projet FDT au montant de 15,000\$.
- Travaux de voirie sur la rue Sainte-Thérèse pour un montant 77,050 \$. Cette dépense est financée par une aide financière de 35,000 \$ du programme d'aide à la voirie locale, d'un montant de 17,650\$ dans le fond carrières et sablières et le solde par le fonds général d'administration de la municipalité.



## 2020 La loi et les con- trats

En vertu de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, il est permis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25,000 \$ et plus, mais inférieure au seuil établi à 101,100 \$. En vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la municipalité a adopté le règlement de gestion contractuelle le 4 février 2019 et celui-ci est entré en vigueur le 6 février 2019.

Au-delà de ce montant, les appels d'offres doivent être publics et soumis au système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

Pour l'année 2020, voici la liste des contrats dépassant 25 000\$ sur l'ensemble de l'année contracté de gré à gré.

◆ Deloitte	31 790.59\$
◆ Groupe Ultima inc	27 505.00\$
◆ Les Éditons du Patrimoine	34 818.00\$
◆ MRC du Fjord du Saguenay	91 712.29\$
◆ Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord	80 974.27\$

Concernant la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord et la MRC du Fjord-du-Saguenay, ce sont des quotes-parts annuelles, Groupe Ultima inc est notre courtier en assurance de dommage. La municipalité déploie les efforts nécessaires pour favoriser une plus grande participation au marché des contrats municipaux, au cours de l'année 2020 l'application du Règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière. La municipalité n'a pas dérogé aux règles d'adjudication prévues au règlement sur la gestion contractuelle même lorsque son règlement le permettait.

Donc, vous comprendrez que les règles d'adjudication des contrats par la municipalité sont soumises à des règles très sérieuses et sévères depuis l'entrée en vigueur de la Loi et du règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité.

## 2021 À venir

Comme l'an dernier, l'année 2021 demeure marquée par la Covid-19. Toutes les activités ont été mises sur pause. Le foyer d'éclosion déclaré à l'Hôtel de Ville en avril dernier a causé la fermeture des portes des établissements de la municipalité et aura changé notre façon de travailler pour encore plusieurs mois.

Rafrâichissement de la bibliothèque municipale avec de nouveaux rayons. Dans ce même local, il y aura l'aménagement d'une petite salle culturelle et l'achat de nouveaux jeux pour la joujouthèque. Suite à la coupe d'arbres au Parc des Artistes, le paysage continuera de changer. L'aménagement d'un petit sentier en montagne permettra de se détendre sous une ombrelle et il y aura ajout d'un module de jeux pour nos jeunes. Nous désirons améliorer les infrastructures de l'Auberge du Presbytère et la Cantine de l'Auberge. Le développement du terrain de la SÉ-PAQ est aussi une priorité. Nous avons engagé une directrice pour le démarrage d'un projet sur ce terrain. Ensuite l'acquisition d'une voiture électrique et l'achat de génératrices en collaboration avec la MRC. Plusieurs autres travaux sont prévus tout au long de l'année soit, refaire les installations septiques de la halte du Parc des artistes et celle du centre Communautaire et des loisirs et l'installation d'un puits artésien à celui-ci. Des travaux majeurs sur la rue Sainte-Thérèse sont en préparation pour l'année 2022.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus, des fonctionnaires, employés et bénévoles, dans la saine gestion des affaires de la municipalité. Je tiens également à souligner la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Rivière-Éternité.

Merci de votre attention.



RÉMI GAGNÉ

Maire

13 mai 2021

Présenté au conseil municipal le 18 mai 2021